

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 21 mai 2002 à 19h 45, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne Harvey
Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Réjean Langlois
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Steve Martin
Monsieur Mario Champagne	Madame Nicole Périgny
Madame France Désaulniers	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur René Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE mesdames Dominique Huard et Brunelle Lafrenière, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public est constatée.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 459 0502 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0502-06 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

4.5 Délégation marocaine.

4.6 Félicitations.

5.2 Félicitations

5.3 Soirée reconnaissance du 31 mai pour les écoles secondaires.

QUE l'article 11.1 soit remplacé par le suivant « 11.1 Démission »;

QUE l'article 11.4 « Projet – Entente sur la médiation avec les professionnels » soit reporté à la séance d'ajournement du 28 mai 2002.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 460 0502 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 7 mai 2002 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0502-07, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue informe les commissaires de la nomination du président, monsieur Jean-Yves Laforest, au Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Une résolution de félicitations est alors adoptée.

Félicitations –
Jean-Yves
Laforest –
Nomination au
bureau de direction
de la F.C.S.Q.

RÉSOLUTION 461 0502 : CONSIDÉRANT que le président de la commission scolaire, monsieur Jean-Yves Laforest, a été unanimement nommé par les membres du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) au Bureau de direction de la F.C.S.Q.;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que cette importante nomination témoigne d'une reconnaissance bien méritée du leadership et des expertises de monsieur Laforest dans le secteur de l'Éducation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-Yves Laforest pour sa nomination au Bureau de direction de la F.C.S.Q.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur général adjoint, monsieur Pierre Chénard fournit des informations concernant le déroulement de la visite de la délégation de gestionnaires marocains qui aura lieu le 3 juin prochain.

Les membres du conseil des commissaires adoptent ensuite une résolution de félicitations pour un étudiant du Carrefour Formation Mauricie qui s'est démarqué aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique.

Félicitations à
Francis Rioux

RÉSOLUTION 462 0502 : CONSIDÉRANT que la septième Olympiade québécoise de la formation professionnelle et technique ont eu lieu à Québec le samedi 18 mai dernier;

CONSIDÉRANT que Francis Rioux du Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan s'est distingué en remportant une médaille d'argent dans la catégorie « Dessin de bâtiment »;

CONSIDÉRANT que Francis Rioux participera aux Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique qui se dérouleront à Vancouver à la fin du mois de mai;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que des félicitations soient adressées à Francis Rioux du Carrefour Formation Mauricie pour le succès remporté lors de sa participation à la septième Olympiade québécoise de la formation professionnelle et technique.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur le président Jean-Yves Laforest indique que les priorités du conseil des commissaires pour 2002-2003 seront soumises à la consultation des groupes de personnel cadre.

Concernant l'article 5.2 de l'ordre du jour relatif à des félicitations, il est mentionné que ces dernières visent des projets qui seront présentés à l'article 6.1 portant sur le Concours québécois en entrepreneurship.

Président

Secrétaire

Poursuivant, monsieur le commissaire Steve Martin s'enquiert du déroulement de la soirée reconnaissance qui aura lieu le 31 mai prochain dans une école secondaire. Des vérifications seront faites et un suivi sera apporté à ce questionnement.

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. La directrice de ces services, madame Maryse Demers, fournit alors des renseignements concernant la participation et les gagnants au Concours québécois en entrepreneurship. Une résolution de félicitations est adoptée.

Félicitations –
Concours
québécois en
entrepreneurship
aux écoles
participantes de la
commission
scolaire

RÉSOLUTION 463 0502 : CONSIDÉRANT qu'il est constaté une participation exceptionnelle au Concours québécois en entrepreneurship par la présentation de 23 projets des écoles de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT, en effet, que près de 450 élèves ont participé à ces projets qui permettent de développer des valeurs entrepreneuriales s'harmonisant parfaitement avec le nouveau curriculum;

CONSIDÉRANT également que cette participation a permis une retombée économique directe de près de 20 000 \$ pour les 11 écoles participantes;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire s'est démarquée à ce concours en étant lauréate régionale tant au secteur primaire que secondaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées à l'ensemble des personnes et élèves impliqués dans chacune des écoles participantes;

QUE des félicitations particulières soient adressées aux gagnants suivants :

Lauréats au niveau régional :

Secteur primaire

Atelier de menuiserie – École-Entreprise de la Jeune-Relève – Shawinigan;

Secteur secondaire

Clownerie et Cie – École secondaire Paul-Le Jeune – Saint-Tite;

Gagnants au niveau local :

- Atelier de menuiserie – École-Entreprise de la Jeune-Relève – Shawinigan;
- Les souris de l'Amitié – École Saint-Sauveur – Shawinigan-Sud;
- Clownerie et Cie – École secondaire Paul-Le Jeune – Saint-Tite;

Président

Mentions d'honneur :

- Ma collation santé – École Saint-Jacques – Shawinigan;
- Décoralies – École Immaculée-Conception – Shawinigan;
- Journalistes en formation – École Saint-Sauveur – Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, et en référence aux Services complémentaires, monsieur Pierre Larose soumet une recommandation aux commissaires pour l'ouverture d'un service de garde à l'école institutionnelle de Lac-à-la-Tortue. Après avoir reçu les explications de monsieur Larose, il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Implantation d'un service de garde à l'école institutionnelle de Lac-à-la-Tortue pour l'année scolaire 2002-2003

RÉSOLUTION 464 0502 : CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école institutionnelle de Lac-à-la-Tortue à l'effet d'implanter un service de garde en milieu scolaire à l'école;

CONSIDÉRANT que cette demande est appuyée comme il se doit d'un sondage démontrant un nombre d'inscriptions potentielles répondant aux normes exigées pour l'implantation d'un tel service;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique fait obligation à la commission scolaire d'assurer les services de garde pour les élèves du préscolaire et du primaire lorsque les besoins le justifient;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie implante un service de garde en milieu scolaire à l'école institutionnelle de Lac-à-la-Tortue à compter de l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des informations fournies par monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Démission

RÉSOLUTION 465 0502 : CONSIDÉRANT que madame Louise Garceau, enseignante à l'école secondaire Champagnat de La Tuque a remis sa démission;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Louise Garceau, et ce, à compter du 21 mai 2002.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Démission et non-réengagement

RÉSOLUTION 466 0502 :

génère des surplus;

Lamothe a remis sa démission;

CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire

CONSIDÉRANT que madame Guylaine Hamel-

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE le non-réengagement de madame Guylaine Hamel-Lamothe enseignante à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, et ce, à compter du 30 juin 2002 en conformité avec la convention collective en vigueur;

QUE soit acceptée sa démission en date du 30 juin 2002.

Adopté unanimement

Mise en disponibilité de trois enseignants

RÉSOLUTION 467 0502 :

génère des surplus;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE de mettre en disponibilité, à compter du 1^{er} juillet 2002, les enseignants dont les noms suivent :

CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire

Nom, prénom

Champ ou spécialité

Goulet, Raymond
Piché, Réal
Tortolano, Roberto

foresterie;
foresterie;
éducation physique.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, soumet une recommandation pour l'octroi d'un contrat de réfection partielle des toitures à l'école secondaire des Chutes et à l'école Antoine-Hallé. Après avoir reçu les informations requises de monsieur Trépanier, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Octroi du contrat de réfection partielle des toitures à l'école secondaire des Chutes et Antoine-Hallé – Couverture Victo 2000 inc.

RÉSOLUTION 468 0502 :

de travaux de réfection partielle des toitures à l'école secondaire des Chutes et à l'école Antoine-Hallé, et ce, dans le cadre du programme d'accélération des investissements publics du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions pour l'exécution

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en présence de Rolland Gervais, architecte en date du 21 mai 2002 à 10 h 00 et dont les résultats sont décrits au document 0502-08;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation de l'architecte Rolland Gervais;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de réfection partielle des toitures à l'école secondaire Des Chutes et à l'école Antoine-Hallé soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Couverture Victo 2000 Inc., pour la somme de 860 387 \$, taxes incluses;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, le contrat.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur des Services de l'informatique, monsieur Denis Émond, fournit des informations concernant un projet de contrat à intervenir dans le cadre du projet de réseau de télécommunication en fibres optiques, et ce, pour les travaux d'ingénierie. Il est convenu de procéder à des vérifications concernant certains éléments de ce projet préalablement à son adoption.

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue. Il est procédé à l'adoption de ces résolutions.

Entente relative à l'accueil des nouveaux résidents de la Ville de La Tuque

RÉSOLUTION 469 0502 : CONSIDÉRANT que le Comité consultatif de la Famille de la Ville de La Tuque a soumis à la commission scolaire une entente relative à l'accueil des nouveaux résidents;

Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit autorisée la conclusion de l'entente précitée;

QUE, par suite, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soit autorisé à signer pour et au nom de la commission scolaire cette entente.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de la correspondance reçue

RÉSOLUTION 470 0502 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 21 mai 2002, décrit sur le document 0502-09.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, soit à 20 h 35, il est procédé à la suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 471 0502 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 00, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 472 0502 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 473 0502 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Durant le huis clos, des informations sont fournies par la direction générale. De même, les commissaires considèrent l'état de dossier concernant un cadre.

À 21 h 35, il est successivement procédé à la réouverture au public et à la clôture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 474 0502 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 475 0502 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déclarée ajournée au 28 mai 2002 à 19 h 30, au siège social de la commission scolaire, la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire